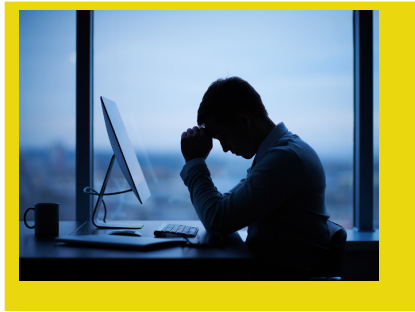




MAISON DE SANTÉ
CAUX ESTUAIRE

TROUBLES ANXIODEPRESSIFS LIÉS AU TRAVAIL



QU'EST-CE QUE LE TROUBLE ANXIODEPRESSIF ?

Le trouble anxiodépressif est une souffrance psychique liée à différents facteurs environnementaux pour un salarié dans son milieu professionnel.

QUEL EST L'OBJECTIF DU PROTOCOLE ?

Un programme sur 45 jours :

Une première consultation médicale avec votre médecin traitant.

Une deuxième consultation médicale à 7 jours et première consultation psychologique en coordination avec le médecin traitant

A partir de 3 semaines, une seconde consultation psychologique si besoin en coordination avec votre médecin traitant.

L'ensemble des consultations est pris en charge par la Maison de Santé.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Il suffit de se renseigner auprès de son médecin traitant ou auprès de tous professionnels de la Maison de Santé.